



[Traduction]

[CB-CDA 2024-080]

DÉCISION DE LA COMMISSION

Instance : 71-2023-01 Totem Médias Inc. c CONNECT Music Licensing Service Inc.

16 octobre 2024

La prolongation d'une semaine est accordée

[1] Le 15 octobre 2024, CONNECT a demandé une prolongation d'une semaine pour déposer un rapport d'expert. CONNECT n'a pas justifié sa demande.

[2] Étant donné que CONNECT n'a pas demandé beaucoup de délais dans cette instance et qu'il s'agit d'une instance en vertu de l'article 71 qui n'affecte pas directement les non-parties, j'accorde la demande.

Nouveau calendrier

[3] Le calendrier de l'instance est maintenant le suivant :

Étape	Date
Dépôt du rapport d'expert de CONNECT	23 octobre 2024
Dépôt de la réponse de Totem au rapport d'expert de CONNECT	22 novembre 2024
Chaque partie dépose ses observations finales	13 décembre 2024
Chaque partie dépose ses réponses aux observations finales	8 janvier 2025

[4] Si Totem n'a pas l'intention de déposer une réponse au rapport d'expert, il lui est demandé de bien vouloir m'en informer. J'adapterai les dates de ce calendrier en conséquence.

Luc Martineau
Gestionnaire de l'instance